



Dijon, dimanche 15 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04846

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Modalités d'exploitation (Regroupement de bateaux
pour passer les écluses comprises entre la 20 et 26 océan)****Canal du Centre****Regroupement de bateaux (tous les usagers - dans les deux
sens)**

- le 15/08/2021 de 09:00 à 19:00o **Canal du Centre**

entre les pk 88.160 (écluse 19 océan) et pk 107.7000 (écluse 26 océan)

Commentaire :

En raison de nombreuses plantes aquatiques gênantes pour le bon fonctionnement des vannes d'écluses, le passage des bateaux sera optimisé pour les écluses 19.20.21.22.23.24.25 et 26 océan.

Le passage de plusieurs bateaux par éclusée sera la règle.

En conséquence, il est possible qu'il y ai un temps d'attente (inf à 1 heure) pour une éclusée dans ce secteur.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Date limite d'affichage :

16/08/2021

Cadre d'astreinte

Signé

David MICHEL